



RACHAT MAISON A 2

Par poune371

Bonjour,

Je suis en cours d'acquisition d'une maison. Mon prêt a débuté en décembre 2015. Je vis seule avec 2 enfants à charge.

J'ai un nouveau compagnon qui vit en location, et seul avec 2 enfants en garde alternée.

Nous souhaiterions emménager tous ensemble dans ma maison. Nous souhaitons l'agrandir pour avoir 5 chambres.

Comment devons nous procéder pour racheter la maison ensemble?

Devons-nous être au minimum pacser?

Comment protéger l'apport (soit 5 années de versements) que j'ai déjà apporter dans la maison?

Je vous serais vraiment reconnaissante si vous pouviez nous aiguiller.

Cordialement.

Par ESP

Bonjour

Merci de préciser les choses.

Qu'entendez vous par "en cours d'acquisition"?

En tout cas, rester concubins, vous pacser ou vous marier ne change pas grand chose car il serait logique de rester en séparation de biens.

Je vous conseille de voir votre notaire pour envisager la création d'une SCI.